

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-148 du 29 Mai 1980

portant nomination du Camarade ATANLEY Marcel en qualité de Directeur Financier par intérim de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydroagricole, en remplacement du Camarade d'OLIVEIRA Placide.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance n° 75-21 du 24 Mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères notamment son article 15 ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 21 Mai 1980 ;

D E C R E T E :

Article 1er.— Le Camarade ATANLEY Marcel est nommé Directeur Financier par intérim de la Société Nationale d'Irrigation et d'Aménagement Hydroagricole en remplacement du Camarade d'OLIVEIRA Placide, remis à la disposition du Ministre du Travail et des Affaires Sociales pour servir dans son département d'origine.

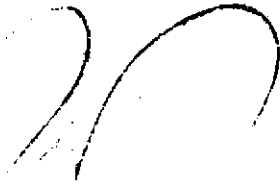
Article 2.— Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 29 Mai 1980

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 SGG 4 MF 5 MARAC 5 Autres Ministères 20 SPD 2
BN 2 UNB-FASJEP 4 DPE-DAJL-INSAE 6 ICE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde. Chanc. 3 DPE/
MTAS 2 DE-DCF-Solde 12 Trésor 4 DI 4 DAFA/MDRAC 2 Intéressé 1 SONIAH 5 BCP 1 JORPB 1.--